

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CHANTIER N°3

Chantier : Dérasement du seuil de Sougland et restauration morpho-écologique du lit du Gland à Saint-Michel

Date de réunion : 05 Oct. 2016

Heure : 08H30

Participants :

M.	Raymond PREDHOMME	SIABOA
M.	José DUDIN	SIABOA
M.	Jean-Marie BEVIERE	Mairie de Saint-Michel
Mme.	Aude DOUGADOS	Communauté de Communes des 3 Rivières
M.	Geoffrey PACAUD	Union des Syndicats
M.	Ludovic MARIE	Entreprise VCT
M.	Jérôme LINDEKENS	VERDI Ingenierie Picardie

Excusés :

M.	Jacques MEUNIER	Mairie de Saint-Michel
M.	Luc MICHEL	ONEMA
M.	Erwan MENVIELLE	Agence de l'Eau Seine-Normandie
Mme.	Florence LANG	Fonderies de Sougland
M.	Yves NOIROT	Fonderies de Sougland
Mme.	Anne-France LELIEVRE	DDTM
M.	Cyrille CAFFIN	DREAL Picardie
M.	Martin DUNTZE	FDPPMA de l'Aisne
M.	Benoît CALMETTES	Entreprise VCT
M.	Julien PERRIN	Entreprise VCT
M.	Christophe LEBAS	Entreprise NET sarl
M.	Christian MARELLE	Entreprise MARELLE
M.	Nicolas DEBIAIS	BIOTEC Biologie appliquée

Diffusion : aux participants
+ excusés

Auteur : VERDI / 18.10.16 / JL

Le présent marché de travaux a été notifié au groupement d'entreprises VINCI Construction Terrassement / N.E.T. par les représentants du Syndicat intercommunal pour la Gestion du Bassin Versant de l'Oise Amont (SIGBVOA), Maître d'ouvrage. Les travaux relatifs à la tranche ferme du « dérasement du seuil de Sougland et à la restauration morpho-écologique du lit du Gland à Saint-Michel » ont donc été officiellement engagés à compter du 19 septembre 2016 (semaine 38) et ce, pour une durée d'exécution de 16 semaines à maxima selon l'ordre de service n°1 délivré par le maître d'œuvre, à l'invitation du maître d'ouvrage et son assistant. Selon ces termes, et en dehors de toute intempérie, les travaux inhérents à cette tranche ferme devront être achevés au plus tard à la date du 10 janvier prochain (semaine 2).

1. COMPTE-RENDU DE CHANTIER N°2

- Non parvenu préalablement entre les mains des participants, le compte-rendu de chantier n°2 sera soumis à l'approbation de chacun lors de la prochaine séance de chantier.

Pour mémoire, chaque compte-rendu de chantier doit être considéré comme un document contractuel.

La non formulation d'observations auprès du Maître d'œuvre avant ou lors de chaque séance de chantier vaut acceptation pleine et entière du contenu du compte-rendu antérieur et ce, par l'ensemble des destinataires dudit document.

2. ETAT D'AVANCEMENT DES INTERVENTIONS

- Les entreprises mandataires ont poursuivi les travaux forestiers attendus sur le versant Sud du site.
- Le sciage de l'ancien barrage de Sougland a été engagé et se terminera en fin de cette semaine. Par ailleurs, la rampe d'accès aval a été réalisée et des buses rive gauche ont été installées en son sein pour assurer l'écoulement des eaux de la rivière. Pour mémoire et afin de ne rien manquer des étapes de démolition du seuil, une caméra a été installée rive droite et en aval de l'ouvrage afin de filmer la progression des travaux.

3. MODALITES D'ORGANISATION ET ASPECTS TECHNIQUES

Administration

- L'arrêté portant autorisation de travaux n'a malheureusement toujours pas été officiellement remis au maître d'ouvrage. Les réelles interventions de dérasement du seuil, puis de terrassement du nouveau lit débutant très prochainement, il est toujours espéré une promulgation rapide dudit arrêté.
- **Pour mémoire, les DC4 attendus sont à envoyer au Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise Amont et à l'attention de Mr Geoffrey PACAUD au 10, rue du Bon Puits - 02000 Chivy Les Etouvelles, ou par mail à union-des-syndicats@griv.fr . Une copie des documents transmis sera adressée au maître d'œuvre.**

Organisation/Installations générales de chantier

- Concernant la question de la réalisation d'une pêche de sauvegarde au sein de la fosse se développant en aval du seuil de Sougland, Mr Martin DUNTZE (FDPPMA) a confirmé ce jour et par téléphone à Mr DUDIN (SIABOA) qu'il ne pratiquerait pas celle-ci, jugée non nécessaire.
- A propos des eaux s'écoulant le long de la roche et à proximité de l'emplacement de la caméra installée sur site, celles-ci proviennent d'une canalisation d'eaux pluviales existante et endommagée. Des travaux de changement de la canalisation sont prévus d'être réalisés par la mairie cette année.



Travaux forestiers

- Les Fonderies de Sougland se sont engagées à enlever ce jour les troncs stockés en entrée du site. En attendant de les évacuer définitivement, une partie du bois sera stockée provisoirement sur les parkings en face de leur entrée principale et à côté de la base vie de VINCI.
- A la suite du constat des travaux forestiers du versant sud, il a été demandé aux entreprises mandataires d'abattre 4 arbres complémentaires, dont 3 sont morts (cf. photos ci-dessous).



Dérasement du barrage

- L'entreprise prévoit de pomper la fosse fin de semaine pour démarrer la démolition du seuil ce vendredi et terminer début de semaine prochaine.
- **Encore une fois et au regard de l'état des vestiges de l'ouvrage (abords des pertuis), une attention soutenue des entrepreneurs sera requise à ne pas remettre en cause la partie gauche du barrage.**

Travaux de terrassement

- L'entreprise VINCI Construction Terrassement a, **à priori**, prévu un décapage et un stockage de la « terre végétale » qui servira au « renappage » sur 0,20 cm d'épaisseur minimum des zones de terrassement et de remblaiement. **Pour mémoire, ceci n'est nullement une obligation et directive du CCTP ; ni une demande de la maîtrise d'œuvre ; tout d'abord parce qu'il n'existe pas réellement sur site de « terre végétale », puis que les matériaux de couverture des sols sont « contaminés » par les graines de nombreuses essences herbacées rudérales, voire exotiques et invasives (balsamine de l'Himalaya notamment).**

Fournitures de matériaux inertes et végétaux

- **Pour rappel :** le groupement d'entreprises mandataire ne manquera pas de confirmer au plus tôt au maître d'œuvre les provenances et disponibilités de ses fournitures. Surtout, son responsable n'oubliera pas d'interroger le maître d'œuvre sur la bonne adéquation au CCTP de ses matériaux inertes (matériaux pierreux) et vivants (végétaux ligneux), ainsi que sur la composition du mélange de graines qui lui sera proposé par ses fournisseurs et ce, bien avant de confirmer ses commandes.

4. PROGRAMME DES TRAVAUX

- Finalisation des travaux forestiers liés à « l'étape 2 » du chantier (semaines 40) ;
- Travaux de carottage et de sciage préalable, puis de démontage du barrage (semaines 40-41) ;
- Comblement de la fosse aval du barrage (semaines 41-42) ;
- Conduite des travaux de terrassement par déblai inhérents à la création du nouveau lit du Gland et montage des premiers remblais en partie Sud du site (semaines 41-42).

Bien entendu, durant ces semaines, les représentants du groupement mandataire tiendront impérativement et régulièrement informés le maître d'œuvre de l'avancement des interventions. En dehors même des séances de chantier fixées par chaque compte-rendu, ils effectueront un point téléphonique avec le maître d'œuvre en fin de chaque semaine avant de quitter le site du chantier pour le week-end.

5. DATE DE LA PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion de chantier (n°4) aura lieu sur site **le Mercredi 12 octobre, à 14H00** (rendez-vous fixé sur le site même des travaux). La maîtrise d'œuvre y sera représentée par les soins de Mrs Nicolas Debiais (BIOTEC) et Jérôme Lindekens (Verdi).

P/O LE MAITRE D'ŒUVRE
BIOTEC Biologie appliquée/VERDI Ingénierie Picardie
Jérôme LINDEKENS